

<http://www.fortcoulonge.qc.ca/SEANCE-ORDINAIRE-DU-CONSEIL-MUNICIPAL-REPORTEE-AU-23-MAI>



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL REPORTÉE AU 23 MAI

- Avis publics - Avis -



Date de mise en ligne : samedi 18 mai 2019

Copyright © Village de FORT-COULONGE - Tous droits réservés

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE FORT-COULONGE

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉE
PAR LA SOUSSIGNÉE, ELLEN BOUCHER, DIRECTRICE GÉNÉRALE/SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE

QUE :-

DÛ AUX INONDATIONS, LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉVUE LE 8 MAI 2019 À 19 H
EST REPORTÉE AU 23 MAI,2019 À 19H

BECAUSE OF RECENT FLOODING, THE REGULAR MUNICIPAL COUNCIL MEETING, SCHEDULED FOR MAY
8th, 2019 AT 7 P.M., WILL BE HELD MAY 23 th ,2019 AT 7P.M.

DONNÉ À FORT-COULONGE, QUÉBEC, CE 17e jour du mois de mai deux mille
dix-neuf.

Directrice générale/Secrétaire Trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Ellen Boucher, Directrice générale/Secrétaire-trésorière, résidant à Mansfield, Québec, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie au bureau municipal, bureau de poste, Caisse populaire de Fort-Coulonge et le site web de la municipalité entre 10:00 et 16 :00 heures, le 6e jour du mois de mai 2019.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 6e jour du mois de mai deux mille dix-neuf.

Ellen Boucher
D.G. / Secrétaire-Trésorière